



Assemblée générale des porteurs de parts de fondateur

Paris, le 31 janvier 2020

L'Assemblée générale des porteurs de parts de fondateur de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques (la Société) devait se réunir, sur première convocation, le vendredi 31 janvier 2020 à 10h30, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un expert chargé d'évaluer le taux de conversion et le prix de rachat des parts de fondateur conjointement avec le cabinet Ledouble, représenté notamment par Madame Agnès Piniot, expert désigné par le Conseil d'administration de la Société le 13 janvier 2020 ;
- Désignation, pour les besoins de l'expertise des parts de fondateur, d'un représentant de la masse des porteurs de parts de fondateur ;
- Pouvoirs.

Des porteurs détenteurs de 11.308 parts de fondateurs, représentant 38,37% des parts de fondateur existantes, étaient présents ou représentés. Le quorum, fixé sur première convocation à la moitié des parts existantes, n'étant pas atteint, l'assemblée générale n'a pas pu se réunir.

Une deuxième assemblée sera convoquée sur le même ordre du jour dans les prochains jours. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des annonces légales obligatoires, dans un journal d'annonces légales (La loi), et sur le site internet de la Société.